

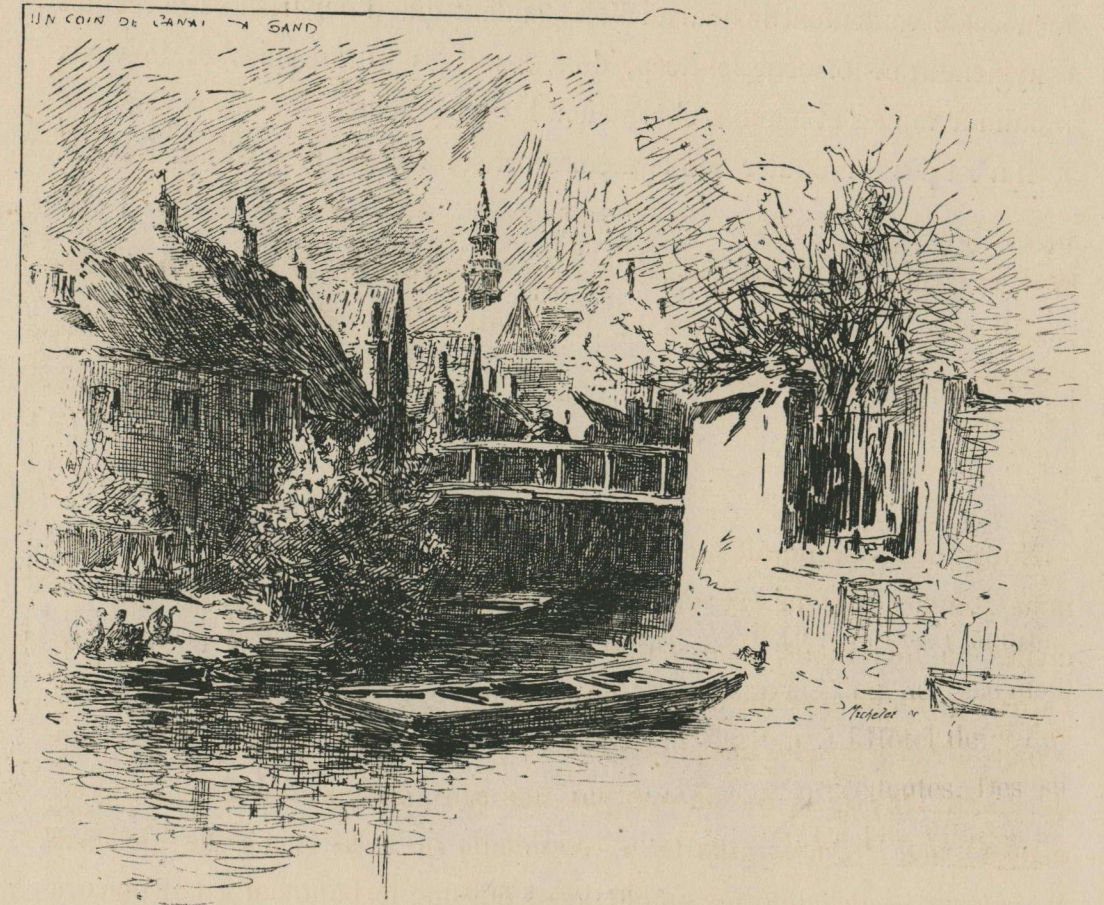
Nulle part la Lys et l'Escaut n'atteignent sur le territoire de Gand une grande largeur ; ces deux rivières, au contraire, se subdivisent, en traversant la ville, en une infinité d'artères, petits canaux d'intérieur creusés dès longtemps, anciens fossés des fortifications disparues. Cette abondance de

QUAIS DE GAND. — L'ÉTAPE. — MAISON DES MESUREURS DE GRAINS, SEIGNEURS DE L'ÉTAPE. — FRANCS-BATELIERS. — LEUR HOTEL, LEURS PRIVILÈGES. — FRANCS-COMPAGNONS. LEUR BAPTÈME.

Notre travail prendrait une étendue dépassant de loin le cadre que nous nous sommes assigné, si nous nous appesantissions sur les constructions civiles ou fondations pieuses dignes d'ailleurs à bien des titres de fixer l'attention du promeneur-artiste. En traversant le pont de la Boucherie, on remarquera les façades anciennes du coin de la place Sainte-Pharaïlde ; celles de l'autre côté de la rue ne sont pas non plus indignes de fixer l'intérêt, mais au lieu de nous attarder à ces détails ou à la façade de l'hospice Wenemaer — devenue un simple décor puisque le bâtiment a fait place à la Halle — gagnons le quai aux Herbes distant seulement de quelques pas.

Les quais de Gand contribuent surtout à conserver à la ville une physionomie particulière rappelant en même temps les affinités bataves de la race flamande et le rôle important occupé dans le trafic d'autrefois par les rivières et les canaux, ces « chemins qui marchent. »

Les différents quartiers de la ville sont divisés en vingt-six îles, réunies par une infinité de ponts.



cours d'eau, la plupart navigables, ajoute beaucoup au pittoresque des rues tout en entravant passablement la circulation.

Un Gantois ne devient pas octogénaire sans avoir passé plusieurs mois de sa vie à regarder l'eau couler, en attendant que se referment les ponts dont quelques-uns sont perpétuellement en mouvement.

Sur beaucoup de points, des canaux intérieurs ont été supprimés depuis le commencement du présent siècle. Les besoins des travaux d'édilité

modernes feront bon marché, pensons-nous, de plus d'un bras de rivière, dans l'avenir. Il serait temps de fixer quelques-uns de ces coins faits pour tenter le pinceau d'un Canaletto, d'un Van Goyen ou d'un Van Moer.

La Pêcherie a perdu son joli aspect, le quai Baudeloo est comblé, on menace de voûtement le quai au Bois pendant que d'impérieuses nécessités d'hygiène transforment le Reep, dont les rives pittoresques et le vieux moulin à vannes et à aubes charmaient les promeneurs.

Il n'est pas à redouter que le même sort soit réservé au quai aux Herbes.



QUAI AUX HERBES.

La Lys n'est pas un de ces filets d'eau que l'on supprime comme d'insalubres et désagréables voisins pour les maisons moussues et branlantes, étagées sur leurs bords. Ce quai aux Herbes est célèbre dans l'univers entier. Le burin des graveurs, l'objectif des photographes se sont également acharnés à populariser ses constructions.

La Maison de l'Étape, la Maison des Bateliers, la Maison des Mesureurs de Grains forment un décor saisissant. Grâce au respect dont ces trois édifices

d'âge et de caractère dissemblables sont entourés, le quai aux Herbes ressemble assez à une de ces « rues des Nations » que la passion contemporaine des résurrections archaïques a fait élever à l'occasion de certaines expositions universelles.

Ces trois édifices, d'époque et de caractère tranchés, fête pour les yeux des amis de l'art flamand, méritent chacun isolément quelques instants d'étude.

Procédons chronologiquement et commençons par la Maison de l'Étape.

* * *

Un pignon triangulaire surmonte la façade étalée en largeur. Les pentes de ce pignon sont formées de degrés étagés. Tout le bâtiment est construit en éclats de pierre de Tournai où, par place, apparaissent comme des plaies vives des bouchages parementés de tuiles rouges. Les quatre étages surmontant le rez-de-chaussée sont éclairés par des baies, ou quadrangulaires ou en plein cintre surélevé. Les murs ont cinq pieds d'épaisseur à la base.

Le rez-de-chaussée est en saillie sur la façade, de façon à former à environ douze pieds du sol une plate-forme de cinq pieds de large, régnant sur toute l'étendue de la bâtisse.

On arrive à cette galerie à l'aide d'une échelle; aucun escalier n'existait jadis à l'intérieur et, de nos jours, il est encore stipulé dans les baux des locataires du rez-de-chaussée, que l'échelle devra pendant toute la journée demeurer à la disposition des gens ayant affaire à l'étage.

Ces détails, la forme rarement usitée des cintres, celle des colonnettes servant de batée aux volets, la naïveté de l'appareil assignent une date reculée à la Maison de l'Étape. On trouve de notables analogies entre les formes des membres d'architecture les plus caractéristiques de cette construction et les détails les plus marquants de l'église Saint-Jacques de

Gand, laquelle, d'après la *Chronique de l'abbaye de Saint-Pierre*, remonte au XI^e siècle.

L'interprétation erronée d'un passage de l'historien Dierickx a, malgré les formes si décisives de l'Étape, accrédité une singulière légende acceptée trop bénévolement par la généralité des écrivains qui se sont occupés de l'histoire des monuments gantois.

Il résulterait d'un acte existant aux archives, que les échevins firent, en 1324, démolir une étape ou *spyker* existant au *Coornaert* ou Marché au Blé, pour construire un édifice répondant au même usage. On en a conclu que 1324 était la vraie date de l'Étape actuelle, en dépit des énergiques démentis que les caractères si nets de l'antique maison romane donnent à cette conclusion. Des déviations si étonnamment rétrogrades ne peuvent exister et les ingénieuses explications que l'on a hasardées d'un tel anachronisme architectural, commis à l'époque du complet épanouissement des formes ogivales, ne peuvent soutenir l'examen.

Si l'on rencontrait d'aussi singulières anomalies, il serait difficile de se défendre d'une sorte de pyrrhonisme en matière de chronologie architecturale (1).

Le droit d'Étape est une bizarrerie commerciale et administrative qui mérite d'être signalée.

Les spéculations sur les céréales avaient soumis nos populations du moyen âge à de dures épreuves. L'histoire fourmille du récit de ces pactes de famine, conclus entre puissants accapareurs, de ces révoltes qui, sous l'aiguillon de la faim, lançaient en pleine jacquerie les artisans des villes et les paysans.

Le droit d'Étape était une précaution contre les spéculations à la hausse.

(1) Une trentaine de *spykers* ou entrepôts existaient sur les quais et au marché où se débarquaient ou se vendaient les céréales. On a donc tiré du texte cité par Dierickx des conclusions qu'il ne comporte pas. Les constructions hybrides ne peuvent naître qu'aux époques de décadence où l'art de la bâtisse ne relève plus que du caprice et de l'arbitraire.

En vertu de ce droit, les habitants de Gand pouvaient arrêter les blés convoyés sur leur territoire et les exposer en vente publique, à moins que le marchand appréhendé ne préférât rebrousser chemin.

Chaque bateau transportant des grains par la Lys ou l'Escaut, devait faire escale en face de l'Étape municipale, pour payer un droit fixe : *uplech van granen*.

Le cas de besoin échéant, les magistrats préhemptaient une partie de la cargaison, l'entreposaient et la vendaient — pour le compte du propriétaire — sur le marché s'étendant devant l'Étape.



QUAI A GAND.

Le chroniqueur gantois Marc van Waernewyk occupa en 1566 l'emploi de gardien de l'Étape ; il partageait cette dignité avec trois collègues, portant comme lui le nom pompeux de *Stapelheeren*, Seigneurs de l'Étape.

La maison servant de bureau aux dits seigneurs est des plus modestes.

Sa minuscule façade rouge, où s'étale aujourd'hui l'éventaire d'une marchande de fruits, forme trait d'union entre la Maison de l'Étape et la Maison des Mesureurs de Grains.

L'énorme façade de cette dernière dresse à l'angle d'une ruelle étroite ses quatre étages développés à une grande hauteur. Il y a quelques années, quantité de bas-reliefs étaient encastrés dans ce pignon, décorant les fenêtres de cartouches, de guirlandes et de têtes d'angelots dans le goût du XVII^e siècle. Cette ornementation ayant passablement souffert, on s'est avisé de couper les bas-reliefs à ras du mur !

La distribution de cette bâtisse est curieuse comme celle de la plupart des habitations affectées aux réunions des corps de métiers.

Tout un monde s'agitait autour de l'Étape. Les Mesureurs, hôtes de céans,



QUAI AUX HERBES.

MAISON DES BATELIERS. — MAISON DES MESUREURS DE GRAINS.

devaient compter avec les *pynders* ou portefaix soumis à des règlements sévères et étaient en retour armés de droits et privilèges qui leur permettaient de tenir à distance toute concurrence et de n'admettre d'associés qu'à bon escient.

* * *

La Maison des Bateliers l'emporte infiniment par la beauté architecturale sur les constructions dont nous venons de nous occuper. On peut la citer comme un type accompli de l'architecture flamande au début du XVI^e siècle.

Au-dessus de la porte est sculpté le navire de haut bord ornant le blason du métier.

Une sorte de phylactère surmontant la porte marque la date 1531. La façade en pierre blanche, probablement de Baleghem, se termine en pyramide avec des clochetons ramenés au pignon par des arcades ouvrées simulant des contreforts.

Des armoiries, parmi lesquelles celles de Charles V d'Angleterre, etc., etc., ornent une balustrade aveugle à large bandeau formant l'appui des fenêtres du second étage. Les sculptures ont beaucoup souffert : à peine reconnaît-on le sens du décor du pignon. Nous croyons, outre des briquets de Bourgogne, bien dessinés encore, distinguer, parmi les linéaments très frustes de deux bas-reliefs latéraux, des compagnons bateliers levant l'ancre et virant au cabestan.

C'est dans ce coquet hôtel que se réunissait la corporation des Bateliers-francs lorsqu'il s'agissait de délibérer des intérêts du métier ou de célébrer par de plantureux banquets l'une ou l'autre de ces fêtes anniversaires, si fréquentes dans la vie des sodalités anciennes ou contemporaines du pays flamand.

Sans doute Breughel et Jean Steen, Ostade et Craesbeke se fussent trouvés à l'aise à la table des confrères. Le menu devait être plantureux, les comptes en font foi.

Jusqu'au commencement de notre siècle, les Bateliers formèrent un corps riche et honoré. On n'était admis dans la Gilde qu'à condition d'être fils

de franc-batelier, bourgeois de Gand, propriétaire d'un bateau jaugé après avoir fait trois ans d'apprentissage au service du même patron.

Charles V confisqua l'Hôtel des Bateliers, en 1539, pour les punir d'avoir pris part à la levée de boucliers des Cressers. Mais la confrérie se reconstitua et revint à l'ancien logis. La chapelle des Bateliers renfermait entre autres somptuosités le superbe Van Dyck : *le Christ mourant*, payé à l'artiste 133 livres et 8 escalins, soit 800 florins de Brabant, d'après une quittance encore existante aux archives de la paroisse Saint-Michel.

* * *

Si les Francs-Bateliers se montraient jaloux de leurs droits, leurs aides, les Francs-Compagnons (*Vrye-Maets*), n'entraient pas non plus sans peine dans la Gilde.

Outre l'obligation d'acquitter d'assez lourdes redevances périodiques, les néophytes s'engageaient à subir des épreuves qu'il était impossible de traverser sans une complexion physique exceptionnelle et une dose de stoïcisme équivalente.

On leur appliquait, en effet, un baptême dont les péripéties tragiques rappellent le baptême de la Ligne, si connu des marins au long cours et si redouté des cadets de marine.

Ce baptême était infligé au compagnon surnuméraire, à la nouvelle année. La cérémonie pouvait donc fort bien correspondre avec un jour de belle gelée.

Quai des Chaudronniers, au bord de l'Escaut, un large cercle de seaux puisés à la rivière attendait, rangé autour d'un siège, le récipiendaire amené d'un cabaret voisin par les confrères précédés de leurs bannières et d'un corps de musique.

Après quelques palabres et simagrées, le plus âgé des compagnons octroyait à son filleul un sobriquet qui lui restait à jamais, effaçant pour

ainsi dire son véritable nom patronymique. En même temps, le doyen versait sur la tête du patient un vase d'eau et se sauvait précipitamment. Les compagnons, à ce signal, empoignaient les cuves d'eau glacée entourant le pauvre diable et soumettaient leur futur camarade à des douches prolongées destinées à faire disparaître ses tares originelles.

Cette première épreuve terminée, le postulant était berné sur une voile au milieu de l'allégresse générale. Il se trouvait, après ces préliminaires courtois, agrégé au métier, situation fertile en honneurs et bénéfices.

La singulière investiture dont nous venons de narrer les détails, devait entraîner pour beaucoup de récipiendaires des rhumatismes invétérés ou même de mortelles pleurésies ; mais on comptait sur les grâces d'état, et à ce prix même, le droit de pousser « gaffer » ou tirer des bateaux paraissait réellement donné.

Les raffinements de la civilisation nous ont rendus délicats au point de faire taxer peut-être de barbares les cérémonies d'initiation au compagnonnage ; nos pères n'y entendaient pas malice. Les abords de la plupart des métiers étaient par eux hérissés de difficultés de toute nature. Un privilège était considéré comme une propriété transmissible au même titre qu'un héritage, et peut-être est-on très près du péché de socialisme en taxant ces dispositions d'arbitraires.

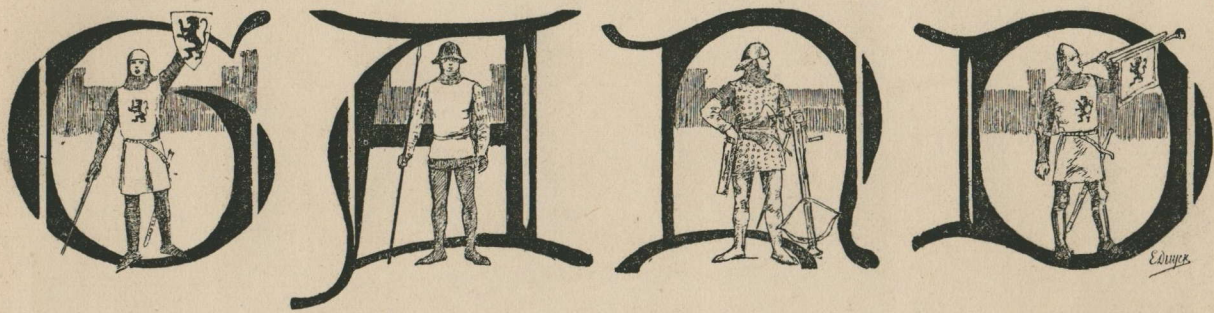
Les épreuves, justes ou non en principe, avaient pour résultat de tâter l'énergie, le savoir-faire, le degré de résistance de l'individu ; ils assuraient en même temps la respectabilité du corps de métier.

Il semblait naturel encore, il y a quelque vingt ans, aux compagnons de la gaffe, de mettre à l'épreuve les reins et les poumons d'un gars avant de lui permettre de respirer les brouillards de l'Escaut à bord des bateaux wallons, dont seul un « franc-navieur » pouvait tenir le gouvernail.

Et par droit de conquête et par droit de naissance.

COLLECTION NATIONALE

HERMANN VAN DUYSE

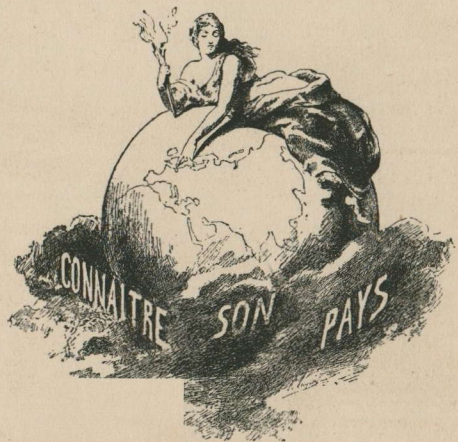


MONUMENTAL ET PITTORESQUE

FRONTISPICE ET DESSINS

DE

ARMAND HEINS, ED. DUYCK, PUTTAERT, STROOBANT, ETC.



BRUXELLES

A.-N. LEBÈGUE ET C^{ie}, IMPRIMEURS-ÉDITEURS

46, RUE DE LA MADELEINE, 46



TABLE DES MATIÈRES

	PAGES.
Origine de Gand. — Le Castrum Gandavum. — Conversions. — Les Normands. — Cité militaire du Vieux-Bourg. — Château des Comtes; ses vicissitudes; son état actuel. — Le Prinsen-Hof; le Leuwen-Hof. . .	5
Le Cloître Saint-Bavon. — Le Baptistère. — Passe-temps de moines et pèlerinages. — Annexion d'un couvent par un empereur très chrétien. — Le Château des Espagnols. — Trouvailles. — Le Musée des ruines. . .	25
Le Beffroi. — Les ménétriers du Beffroi. — Dispositions intérieures. — Le « Secret. » — Le vieux Gand. — L'Homme du Beffroi. — Le Campanile. — Roeland, sa naissance, ses deux condamnations capitales, sa fin. — Le Carillon. — Le Dragon. — Légende et vérité.	39
L'Hôtel de Ville, ses alluvions successives — De Waeghemakere et Keldermans. — Chef-d'œuvre interrompu. — Décadence et vandalisme. — Restauration. — Chapelle, Salle des Pas-Perdus. — Arsenal. — Salle des États. — Un caprice de Marie-Thérèse.	50
La Cour du Serment Saint-Georges. — Le clos des Arbalestriers. — La Halle aux Draps. — Gilde Saint-Michel. — Mamelokker. — Salle du Bureau de Bienfaisance. — Le Groote Morian. — Le Samson. — La Grande Faucille. — Les sous-sols de la rue Haut-Port. — Ryhoves-Steen. — Grande Boucherie. — Prinse Kinderen. — Piloni. — Le Chastelet. — Martin Nabur	63
Quais de Gand. — L'Étape. — Maison des Mesureurs de Grains, seigneurs de l'Étape. — Francs-Bateliers. — Leur hôtel, leurs privilèges. — Francs-Compagnons. Leur baptême.	74

Le Marché du Vendredi. — Artevelde. — Le Mauvais Lundi. — Tournois. — Torreken des Tanneurs. — Dulle-Griete. — Problèmes de la tech- nologie ancienne. — Les états de service du Grand-Canon. — Son sobriquet.	84
Les Remparts de Gand. — Les Anciennes Portes. — Le Château des Espagnols. — Le Rabot. — Steen de Gérard le Diable. — La Dernière Citadelle de Gand. — Assaut par persuasion. — Ville ouverte.	96
La Byloke. — L'Hospice des Vieillards. — Peintures murales. — Halleyns Kinderens Hospitaal. — Les Béguinages.	104
Les Églises. — Trésors problématiques. — Saint-Nicolas. — La Chambre des Sonneurs. — « De Liemaecker. » — La Famille Minsau. — Saint- Jacques	110
La Cathédrale de Saint-Bavon. — Œuvres d'art. — Laurent Delvaux. — Le mausolée de l'évêque Triest. — Jérôme Duquesnoy brûlé vif. — L'Adoration de l'Agneau. — Panneaux égarés. — Rubens. — Gaspard de Crayér. — Luxe bourgeois. — La Crypte. — La Tour	116
L'église de Saint-Michel. — Les Théophilanthropes. — Tableau de Van Dyck. — La Résurrection, par De Crayer, à l'église Saint-Martin. — L'abbaye de Mont Saint-Pierre. — Sa richesse. — L'église Notre-Dame. — Yzeren Zolder. — Cloître et caserne. — Souterrains. — Serment de l'Arquebuse dit : Gilde de Saint-Antoine.	127
Musée d'antiquités. — Reliques gantoises. — Musée de peinture. — Tableaux anciens, classiques et romantiques. — Œuvres modernes. . . .	134
L'Université. — Ses Collections. — Les Écoles. — L'Avenir. — Industrie. — Liévin Bauwens et la « Mull Jenny. » — Le Lin. — La « Lys. » — Les Fleurs. — Le Casino. — Jardin d'Hiver. — Van Houte. — Le Dock .	139